

# La Tablette



**GIAA apidV**  
Nouvelle-Aquitaine  
*Agissons pour nos réussites*

Délégation d'Aquitaine  
Représentant  
de la FAF en Aquitaine



Dans ce numéro :

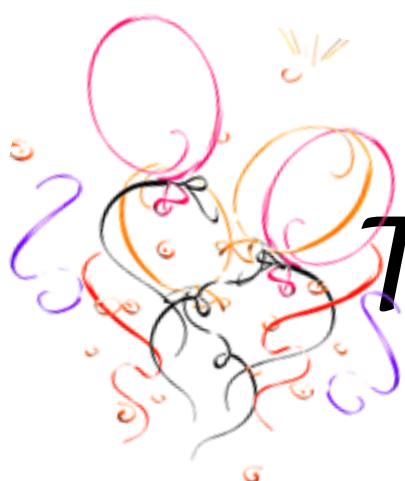
Éditorial	<u>2</u>
Vie de l'Association	<u>3</u>
Lectures d'Automne	<u>5</u>
Club emploi	<u>6</u>
FAF	<u>7</u>
Informations sociales	<u>8</u>
Culture	<u>9</u>
Numérique et Innovations	<u>10</u>

14, rue de La Réole  
33800 Bordeaux  
Du Lundi au Jeudi  
9H-17H30  
Tel. 05.56.31.48.48

[Contact.aquitaine@giaa.org](mailto:Contact.aquitaine@giaa.org)



100<sup>e</sup> !



**TABLETTE**

# ÉDITORIAL



Anna Touron  
directrice de la délégation du  
GIAA Aquitaine

Principalement tournée vers la culture, à ses débuts, notamment au travers de notre bibliothèque sonore, et à la vie de l'association, nous y avons ensuite relayé des informations variées sur les droits des personnes aveugles ou malvoyantes.

La Tablette a toujours eu vocation à être innovante. Nous avons donc naturellement mis en avant l'essor des nouvelles technologies et du numérique, ainsi que le matériel spécialisé, qui ont été une réelle chance pour accroître l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

Nous y voilà...le 100ème numéro de notre Tablette !

En ces temps compliqués, nous sommes heureux de célébrer cet anniversaire avec vous.

Le 1er bulletin de l'association est paru le 1er février 1996, rédigé par Geneviève Bru et Béatrix Alessandrini. Il a mis en évidence toutes les évolutions de la délégation Nouvelle-Aquitaine du GIAA apiDV, que ce soit dans ses activités, ses services ou ses engagements en faveur des déficients visuels.

Enfin, l'insertion professionnelle et l'accès aux études et à la formation ont pris de plus en plus d'importance dans nos actions. Le bulletin de la délégation a ainsi communiqué sur le développement des perspectives professionnelles et de la diversité des parcours pour les déficients visuels, cantonnés, il y a encore quelques années, à un nombre d'activités restreint.

Sur la forme, le bulletin du GIAA apiDV de Bordeaux a connu quelques transformations, au fil des éditions. Au printemps 2007, le numéro 46 marque la naissance du titre « La Tablette », inscrit en points Braille, sur la couverture. Les

rubriques ont également beaucoup évolué. Certaines ont disparu, d'autres ont changé d'intitulé. Nous vous proposons, pour cette centième, des clins d'œil historiques pour chacune des sections qui composent la Tablette d'aujourd'hui.

Le bulletin de notre association a suivi le développement et la professionnalisation du GIAA apiDV Nouvelle-Aquitaine, et nous souhaitons continuer de rendre compte de nos actions, et nos projets à venir





## Souvenir, souvenir....

On peut se montrer fier d'avoir créé La Tablette avant même que celle-ci, c'est-à-dire la tablette numérique, instrument de notre quotidien, ne soit présente dans nos vies. En 2000, cet objet n'existe pas, n'était même pas concevable.

Notre parution, classiquement appelée « bulletin » donnait déjà quelques informations depuis

1996 mais cela me semblait un titre assez banal, tant de bulletins nous parvenaient à commencer par le bulletin météo..... Je pensais sans modestie aucune, qu'il fallait nous distinguer.

La tablette d'alors, chère à Louis Braille, fut source d'inspiration afin de donner un souffle de modernité au modeste « bulletin » préexistant. C'est ainsi que naquit le titre de la tablette en

2007 car l'adjonction du poinçon pourtant indispensable à l'écriture eut été trop long.

(...)

LA TABLETTE vous a aidé par 100 fois à être informés, de vos droits, vous a donné des renseignements pratiques, de multiples astuces pour mieux vivre le handicap, vous a orienté dans le choix de vos lectures, et cela est toujours le cas, il ne me reste donc plus qu'à souhaiter avec vous longue vie à LA TABLETTE.

Béatrix Alessandrini

## Assemblée Générale du GIAA apiDV national

Le samedi 3 octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale de notre association, à Strasbourg.

Les adhérents ont élu les membres qui composeront le Conseil d'Administration.

107 suffrages exprimés sur les 116 votants, présents ou qui ont

envoyé leur choix par courrier, ont permis de renouveler les 8 sièges à pourvoir.

6 administrateurs sortants ont été réélus et 2 nouveaux entrants complètent le Conseil d'Administration du GIAA apiDV.

Félicitations à notre trésorière Viviane Rossi, représentante de la délégation Nouvelle-Aquitaine au CA national, qui siégera, aussi désormais, au bureau de l'association en tant que Chargée de la Promotion de l'offre sonore.

Vous le savez, le GIAA devient apiDV. Pour marquer cette transformation, nous avons décidé de faire évoluer nos supports de communication.

Vous trouverez ainsi, notre nouveau site internet à l'adresse habituelle.

Nous avons également fait appel à une bénévole, Stéphanie Carmouze, pour créer une nouvelle version de notre plaquette de présentation de la délégation. Elle regroupe les services de l'association et les différents renseignements pour nous contacter. Elle sera diffusée lors de nos représentations dans des forums et auprès de nos partenaires.

## Nouvelle identité visuelle

Accueil > Présentation de l'association

Le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA), créé en 1949, a pour vocation

## Nouvelle technicienne informatique

La délégation de Bordeaux a accueilli, depuis le 1er septembre dernier, une nouvelle formatrice en informatique adaptée.

Emmanuelle sera présente, du lundi au mercredi à l'association, pour vous conseiller et développer votre autonomie sur les outils spécifiques (logiciels de synthèse vocale ou d'agrandissement).



Les cours se déroulent dans nos locaux et directement sur votre propre matériel. Si vous ne pouvez pas le déplacer, un ordinateur est à votre disposition dans le bureau dédié à la formation.

Vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone pour prendre rendez-vous.

Adresse : [contact.aquitaine@giaa.org](mailto:contact.aquitaine@giaa.org)

Téléphone : 05 56 31 48 48

## Retour sur les forums associatifs



Anna Touron à Libourne

Le samedi 5 septembre, nous avons participé aux forums des associations de Mérignac et de Libourne.

Équipés de nos masques et de notre gel hydroalcoolique, nous avons pu présenter la délégation



Thierry Gelas à Mérignac



aux personnes venues nous renconter.

Malgré le beau temps et les mesures de protection mises en place par les 2 municipalités, la situation sanitaire tendue a dissuadé une partie du public de se rendre sur les lieux.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous devons adapter l'organisation de nos rencontres littéraires.

Les comités de lecture ont repris, le jeudi 24 septembre. Le hall d'accueil a été aménagé pour permettre aux bénévoles lecteurs et aux abonnés d'y participer : pièce ventilée, chaises à distance les unes des autres et port du masque obligatoire.

Si la prise de notes a été acrobatique, sans table, les 9 participants ont été ravis de se retrouver.

## Reprise des rencontres littéraires

S'agissant du Livre et la Théière, nous avons dû annuler la première réunion, prévue le 6 octobre dernier. Nous espérons pouvoir vous proposer, en février prochain, une nouvelle édition de votre réunion littéraire abonnés/bénévoles lecteurs, qui respectera les contraintes sanitaires en vigueur à cette date-là.



## Lectures d'Automne : régalez-vous !

Ce satané virus nous ayant privés de la réunion du « Livre et la Théière », annoncée au mois d'octobre, je vous propose une petite compensation sous forme d'un choix de livres assez personnel.

Bonne lecture !

Nicole Saint-Denis, bibliothécaire bénévole.

**DE LUCA** Erri.

Les Poissons ne ferment pas les yeux. 2010.

« A dix ans, on est dans une enveloppe contenant toutes les formes futures », nous dit l'auteur. Un souvenir d'enfance, plein de charme et de poésie, du grand écrivain italien.

**DÉON** Michel.

Un taxi mauve. Grand prix du roman de l'Académie française 1973.

Michel Déon, qui vient de mourir, était un écrivain élégant et raffiné tout comme son œuvre. Je recommande particulièrement la lecture de ce beau roman qui se situe en Irlande.

**FLAUBERT** Gustave.

Un cœur simple. 1877.

La découverte ou la relecture d'un grand classique est toujours un plaisir. Ici, on vit et on pleure avec Félicité la servante modèle...

Chef-d'œuvre inoubliable et texte court !

**GARCIN** Jérôme. Le Dernier hiver du Cid. 2019.

J'ai entendu des avis très positifs concernant cette biographie de Gérard Philippe, formidable acteur qui a incarné magistralement Le Cid au théâtre, Fanfan La Tulipe au cinéma, et bien d'autres rôles inoubliables.

**GARDE** François. Ce qu'il advint du sauvage blanc. Prix Goncourt du premier roman 2012.

Vous aimez les romans d'aventures ? Vous aimez les romans historiques ? Un zeste de finesse psychologique ne vous fait pas peur ? Alors, ce roman est pour vous !

**KASISCHKE** Laura.

Un oiseau blanc dans le blizzard. 1999.

En rentrant de l'école, une adolescente américaine découvre que sa mère n'est plus là.... Ce n'est pas un roman policier, mais on n'en est pas loin. Un beau roman glacial.

**KAZUO** Ishiguro.

Les Vestiges du jour. 1989.

Un vieux majordome, anglais comme il se doit, part à la recherche de la gouvernante en compagnie de laquelle il a servi un Lord pendant des années... Non, on n'est pas dans Downtown Abbey !

Subtil roman écrit par le plus British des Japonais. Également, très belle adaptation cinématographique de James Ivory.

**LE CORRE** Hervé. Après la guerre. 2014.

Un superbe roman policier qui se situe à Bordeaux au début des années 50.

On y découvre une ville triste et noire où il se passe des choses épouvantables.

Ambiance glauque garantie !



**MABANCKOU** Alain. Petit Piment. 2015.

Petit Piment, c'est le surnom d'un jeune adolescent de Pointe-Noire qui s'évade de son orphelinat pour découvrir, croit-il, la liberté et la vie....

Un des meilleurs romans de cet écrivain bien connu que l'on voit souvent à la Grand-Libreria.

**PAULY** Anne. Avant que j'oublie. Prix Goncourt du premier roman 2019. Prix du Livre Inter 2020.

Le récit d'une vie familiale chaotique et tragi-comique. Ce roman nous a été chaleureusement recommandé par Marie-Philippe qui l'a enregistré.

**PLANES** Jean-Marie. Le Chemin de Macau. 2017.

L'auteur, écrivain et critique littéraire bordelais, se souvient de tous les lieux qui ont jalonné sa vie. Une belle découverte de notre région à travers un récit élégant où se mêlent humour et émotion.

**RASH** Ron.

Si vous êtes amateurs de polars, tous les titres de cet écrivain américain sont à découvrir. En particulier :

Par le vent pleuré. 2017.

Un pied au Paradis. 2009.

Une terre d'ombre. 2014.



## Calendrier

	Novembre	Décembre	Janvier
Comité de lecture à 10 H	Jeudi 26	Jeudi 17	Jeudi 28

## Le club emploi au GIAA/apiDV

### Nouvelle-Aquitaine

Par Thierry Gelas



100<sup>e</sup> !

L'insertion professionnelle et l'accès aux études et à la formation ont été des sujets de plus en plus présents dans les actions de la délégation Nouvelle-Aquitaine du GIAA apiDV.

En effet en 2005, 2 ans après le national, la délégation de Bordeaux, accueille une bénévole spécialisée dans l'accompagnement vers l'emploi. Mais, cette activité prit son envol avec la création du Club Emploi en 2016. Ce dernier a permis d'accompagner de nombreuses personnes déficientes visuelles tout au long des étapes de leur parcours professionnel.

Nous avons donc intégré une section « Club Emploi », en décembre 2017, pour mettre en lumière les réussites et les projets de l'équipe.



## Le Club Emploi Nouvelle-Aquitaine Occitanie accélère ...

Cet été et depuis la rentrée le Club Emploi enregistre de belles réussites dans ses accompagnements. Quasiment la moitié de notre effectif d'accompagné(e)s a trouvé une solution d'activité que ce soit en formation, en contrat d'alternance ou en CDI.

Une nouvelle accompagnatrice basée en Ardèche a rejoint l'équipe du Club Emploi constituée maintenant de 8 personnes (5 déficients visuels et 3 voyants).

Des contacts sont de plus en plus pris avec les référents handicap d'entreprise et d'administration pour proposer nos services d'accompagnement (exemples : Orange, La Poste, Mairie de Toulouse, etc...).

Du fait de la situation sanitaire les regroupements, forums et salons autour du handicap et de l'emploi sont soit annulés et reportés, soit proposés en numérique et à distance.

Ainsi le Club Emploi a dû annuler son regroupement des accompagné(e)s du 18 septembre sur Toulouse pour le reporter à une date ultérieure dès que nous l'autorisera le contexte sanitaire. Le salon Autonomic de Bordeaux a également annulé sa session.

En revanche le forum du GIAA apiDV « Numérique et pratiques innovantes » du 6 novembre aura bien lieu en numérique et à distance avec enregistrement des tables-rondes et diffusion en direct.

Pour la semaine SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap) qui se tiendra du 16 au 21 novembre, le Club Emploi sera présent aux côtés du réseau EP-NAK (Bordeaux et Limoges) avec des simulations d'entretien pour leurs stagiaires et des ateliers à distance de sensibilisation au handicap visuel.



## Recherche de nouveaux accompagnés déficients visuels

Vous avez dans votre entourage des personnes déficientes visuelles ayant envie d'évoluer dans leur carrière, de changer de job ou de mettre en place un projet professionnel.

Le Club Emploi du GIAA peut aider.

En effet le Club Emploi n'accompagne pas uniquement des jeunes qui cherchent un premier emploi, un stage ou une alternance ; il peut aussi conseiller dans la réflexion d'un changement ou d'une évolution de carrière.

Depuis de nombreuses années, le Club Emploi du GIAA accompagne des déficients visuels tout au long de leur parcours professionnel avec un très grand nombre de solutions positives. Aussi, quelle que soit la situation, le Club Emploi peut accompagner toute démarche de recherche,

d'évolution ou de maintien dans l'emploi.

Le Club Emploi du GIAA a des antennes en région et intervient en accompagnement sur tout le territoire.

N'hésitez pas à communiquer nos coordonnées à vos proches et à votre réseau afin de faire savoir aux déficients visuels que nous sommes une ressource très opérationnelle.

Thierry Gelas, Coordinateur du Club Emploi  
Nouvelle-Aquitaine et Occitanie  
06 86 07 14 80,

[thierry.gelas@giaa.org](mailto:thierry.gelas@giaa.org)



## INFOS FAF

Le GIAA apiDV de Bordeaux représente la Fédération des Aveugles de France en Nouvelle-Aquitaine, depuis 2011. La signature de cette convention a permis de développer un partenariat entre nos 2 structures autour de grands combats pour la défense des droits des déficients visuels (emploi, culture, accessibilité numérique, autonomie...).



Pour mettre en lumière les actions communes que nous menons, nous avons créé une rubrique « FAF », à partir d'octobre 2014. Elle est devenue « Infos FAF » au printemps 2015.



## Groupe de travail FAF

La Fédération des aveugles de France a lancé une concertation, auprès des associations de son réseau, pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur les personnes déficientes visuelles.

Le GIAA apiDV de Bordeaux, en tant que représentant de la Fédération en Nouvelle-Aquitaine, a été sollicité pour y participer.

5 abonnés et bénévoles aveugles ou malvoyants, aux profils très différents, se sont réunis, dans les locaux de la délégation, pour échanger sur les difficultés rencontrées et leur vécu pendant cette période. Tous les sujets ont été abordés : déplacements, accessibilité des outils numériques, mise à disposition de contenus

culturels très diversifiés, organisation pour les courses ou encore maintien des prestations des aides à domicile...

Ces rencontres, organisées en présentiel ou en visioconférence, feront l'objet d'un rapport remis à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), en mai 2021.



# INFORMATIONS SOCIALES

100<sup>e</sup> !

La Tablette du GIAA Nouvelle-Aquitaine s'est également donné pour mission d'informer les personnes aveugles ou malvoyantes sur leurs droits et les mécanismes d'aides qu'ils peuvent solliciter, sur notre territoire.

Initialement dans le « En Savoir + », une rubrique à part entière a été créée, à partir de 2015, sous différents noms : « Vie Sociale », « Vie de Société », puis « Infos Sociales » en juillet 2018. L'accès aux droits et à la citoyenneté est devenu, année après année, une mission essentielle de l'association.



## Reprise de la CDAPH

La MDPH de la Gironde a repris, le 2 septembre dernier, les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées sous forme mixte.

Les auditions se font, en présentiel, en comité restreint et en respectant les gestes barrières.

Pour la séance plénière de l'après-midi, les présents accueillent, en visioconférence, l'ensemble des responsables d'associations et institutions qui siègent habituellement à la CDAPH.



**Le Cercle des Aidants des Déficients Visuels au GIAA apidV**

Vous êtes aidant d'une personne déficiente visuelle : et si on en parlait ? Le Cercle des Aidants de Déficients Visuels (CADV) est un groupe de parole destiné aux personnes dont un proche a perdu la vue ou est en train de la perdre.

Ce groupe réunit celles et ceux qui souhaitent échanger sur leur vécu auprès d'une personne déficiente visuelle. C'est un lieu d'expression libre qui :

- permet aux participants d'échanger avec d'autres en garantissant une écoute attentive, soutenante et bienveillante.

- ouvre une réflexion sur la réorganisation au quotidien.

- est l'occasion de se poser ces questions complexes : comment aider sans infantiliser ? Comment répondre aux attentes et besoins sans anticiper la demande ?

## Les Aidants

Comment vivre les deuils liés à la perte visuelle ?

Comment faire face à l'évolution de la déficience visuelle ?

- Répond à la nécessité de conserver un espace de liberté.



**Savoir aider nos ainés déficients visuels**

Alors que plus de 1,2 million de personnes aveugles et malvoyantes ont plus de 60 ans, plus des deux tiers, par manque d'information, sont peu voire pas accompagnés. Il est plus que jamais indispensable de proposer une information accessible, compréhensible, tant pour les personnes concernées que leurs proches. Tel est l'objectif du projet « Savoir aider nos ainés déficients visuels » porté par la Fédération des

Aveugles de France et soutenu par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Le site « Savoir Aider » a pour objectif de développer des séquences d'informations et de conseils en ligne, afin de permettre aux proches de mieux comprendre les conséquences de la cécité et de la malvoyance, chez leurs ainés, pour mieux les accompagner dans leur quotidien.

Le site proposera à terme une trentaine de sujets sous forme de vidéos, complétées par des fiches téléchargeables avec pour objectifs de :

- comprendre les situations de malvoyance et leurs conséquences sur la vie quotidienne (rubrique « Déficiences visuelles »)

- se positionner en tant qu'aidant au quotidien (rubrique « Moi, aidant ? »)

- connaître les modalités d'accompagnement, aménagements, ... permettant le maintien de l'autonomie de la personne (rubrique « Vie quotidienne »)

- connaître les dispositifs et soutiens extérieurs existants (rubrique « Aides et relais »)



### *L'allocation journalière du proche aidant : les conditions*

Le congé de proche aidant est entré en vigueur le 1er octobre 2020 (...)

Rémunéré ! Son montant est fixé à 43,83 euros par jour pour les personnes vivant en couple et 52,08 euros pour une personne seule.

À noter que cette allocation journalière du proche aidant

(AJPA) peut être accordée sur une demi-journée. Elle sera versée non pas par l'employeur (sauf dispositions conventionnelles ou collectives le prévoyant) mais par les Caisse d'allocations familiales (CAF) et celles de la Mutualité sociale agricole (MSA). Ce congé peut avoir une durée maximale de 66 jours, avec un maximum de 22 jours d'AJPA par mois, soit trois mois au total. Toutefois, il peut être renouvelé, jusqu'à un an sur l'ensemble de la carrière. (...)

On estime entre 8 et 11 millions le nombre d'aidants en France. La personne accompagnée, qui doit résider en France de façon stable et régulière et présenter un handicap ou une perte d'autonomie « d'une particulière gravité », peut être :

- la personne avec qui le salarié vit en couple ;

- son descendant, son descendant, l'enfant dont elle assume la charge (au sens des prestations familiales) ou son collatéral jusqu'au 4e degré (frère, sœur, tante, oncle, cousin(e) germain(e), neveu, nièce...) ;

- l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au 4e degré de la personne avec laquelle le salarié vit en couple ;

- une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou entretient des liens étroits et stables, à qui il vient en aide de manière régulière. Le salarié intervient à titre non professionnel pour accomplir tout ou partie des actes de la vie quotidienne.

(...)

Retrouver l'intégralité de cet article sur [Handicap.fr](https://www.handicap.fr)



Dès le premier numéro du bulletin de l'association, en février 1996, le GIAA de Bordeaux met en évidence l'importance de l'accès à la culture pour les personnes aveugles ou malvoyantes. La Tablette propose alors des « Activités » et « Sorties » culturelles selon les éditions, dans tous les domaines : lecture, cinéma, expositions...

Si le nom de la rubrique varie, au fil des bulletins, le choix s'est finalement arrêté sur le titre « Culture » en 2010.

## CULTURE

### Lancement du prix des lecteurs de l'Escale du Livre



Après le succès de l'enregistrement en voix humaine des livres concourant pour le prix des lecteurs de l'Escale du Livre, nous avons souhaité renouveler le partenariat avec la Bibliothèque de Bordeaux.

Cette année, ce sont 3 ouvrages qui seront enregistrés par 3 des bénévoles lecteurs du GIAA apidV Nouvelle-Aquitaine.

La cuillère de Dany HÉRICOURT, Les nuits d'été de Thomas FLAHAUT, La petite dernière de Fatima DAAS

Nous espérons également que la situation sanitaire nous permettra de participer, comme lors de l'édition précédente, à des rencontres avec les auteurs et le public.

En attendant, n'hésitez pas à contacter

la délégation ou l'Espace Diderot de la Bibliothèque de Bordeaux pour obtenir les titres et voter pour élire votre roman préféré.

Les autres titres en compétition : Mauvaises herbes de Dima Abdallah, Le prince de ce monde d'Emmanuelle Pol.

## Exposition Arborescence

La galerie Magnetic ArtLab propose une exposition de Street Art, adaptée au public déficient visuel.

« ARBORESCENCE » est une carte blanche plurielle, évolutive et inclusive sur l'analogie entre l'arbre et l'homme, autour d'un langage universel : l'expression artistique.

8 œuvres sont à découvrir. Une signalétique podotactile vous permettra de vous diriger dans la galerie.



Vous pourrez aussi flasher, à l'aide de votre smartphone, des QR codes pour obtenir l'audiodescription, composée de la biographie et de la note d'intention de l'artiste, suivie de la description de l'œuvre.

Cette exposition a été adaptée pour rendre accessible l'art visuel aux personnes aveugles et malvoyantes.

Source : Magnetic ArtLab, 1 place Avisseau, 33300 Bordeaux  
[www.polemagnetic.fr](http://www.polemagnetic.fr)

## NUMÉRIQUE ET INNOVATIONS



Une section « Innovations technologiques » apparaît dans notre Tablette, dès l'été 2008, pour suivre l'essor du digital et la créativité des ingénieurs pour aider les déficients visuels dans leur quotidien. La rubrique a présenté, au fil des années, de nombreuses applications, des objets connectés et du matériel spécialisé. Elle se nomme, aujourd'hui, « Numérique et Innovations ».

## Listes d'échanges du GIAA

Le GIAA apiDV a mis en place, depuis quelques années, un groupe de discussions appelé Commission des Techniques Professionnelles (CTP).

Cette liste d'échanges évolue et se scinde en 2 thématiques pour davantage de clarté :

- La liste Réseau est dédiée à l'emploi et au numérique  
 Pour vous abonner, remplissez ce formulaire  
<https://framalistes.org/sympa/subscribe/reseauapidv>

La liste Info permet la diffusion d'informations plus généralistes sur la déficience visuelle

- Pour vous abonner, remplissez le formulaire sur :  
<https://framalistes.org/sympa/subscribe/infoapidv>



## Télétravail et handicap : aubaine ou risque d'isolement?

En 2020, crise oblige, le télétravail déferle dans nos vies. Si certains y voient des avantages indéniables, les travailleurs handicapés appellent à la méfiance car il peut être synonyme d'isolement. Des précautions pour en faire une opportunité ?

(...) Qu'en est-il des personnes à mobilité réduite, pour qui le télétravail a souvent été présenté comme une option très favorable car limitant, notamment, les déplacements ?

Le tableau n'est pas tout à fait rose, selon l'AGEFIPH (Fonds dédié à l'emploi des personnes handicapées dans le privé) et alors que l'État recommande de « limiter les interactions sociales » dans les zones les plus touchées, c'est précisément la rupture de ce lien qui a pénalisé certains travailleurs en situation de handicap.

Dans une enquête menée par ce Fonds et l'IFOP, près d'un travailleur handicapé sur deux (45 %) placé en télétravail dit ainsi s'être « senti à l'écart » alors que ce taux n'est que de 33 % dans la population générale. Conclusion : la crise a renforcé le sentiment d'isolement au sein des équipes. « Cette nuance sur le ressenti du télétravail doit permettre de tirer de grands enseignements », estime François Legrand, chargé d'études IFOP.

Il y a en effet un gros écart de perception entre les « valides » qui s'y disent très favorables (83 %) lorsque seulement 65 % des travailleurs handicapés y adhèrent, sachant que le télétravail reste l'apanage de certaines catégories socio-professionnelles.

Certains pointent en effet l'apparition de risques psychosociaux

et d'une certaine démotivation, redoutant que la société française ne glisse sur la pente dangereuse de la désagrégation sociale. Enfermer les personnes handicapées dans le monde du télétravail pourrait-il encore davantage accentuer des clivages déjà bien ancrés et renforcer leur sentiment d'exclusion ?



« Le télétravail : activateur d'inclusion ? » était le thème d'une des tables rondes des premières universités d'été du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPh) fin août 2020. Un sujet « bigrement d'actualité » ont assuré les intervenants en préambule.

Sa commission emploi a planché sur la question admettant que « beaucoup de travailleurs ont été poussés vers ce nouveau mode d'organisation de leur activité, bien souvent dans des conditions qui n'ont pu ni être anticipées, ni réfléchies ».

Certaines personnes, notamment celles ayant des troubles autistiques ou du comportement

ou encore des fragilités psychiques, ont vu leurs habitudes, parfois leur « routine », complètement chamboulées par la disparition soudaine de leur collectif, l'absence de consignes de la hiérarchie en temps réel, au risque, en l'absence de « job coaching », de créer des situations d'angoisse.

Cette mise à distance a également altéré la communication, possible seulement par téléphone ou en visio, imposant à certains publics qui ne disposaient pas des outils techniques adaptés, par exemple les personnes malentendantes, de nouveaux obstacles.

D'autant qu'au moment du déconfinement, « on a parfois dit à certains : 'Restez chez vous, vous êtes fragile', rapporte Marc Desjardins, directeur du FIPHFP (Fonds pour l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique), or ces travailleurs avaient besoin de retrouver le collectif de travail. » Le mot d'ordre : surtout ne pas rompre le lien !

Pour Sophie Cluzel, secrétaire d'État au Handicap, « cette organisation durant le confinement était 'subie', il faut maintenant œuvrer pour un télétravail 'choisi' », notamment pour ceux qui « y auraient vu des avantages énormes », comme par exemple moins de fatigue, d'arrêt maladie et, accessoirement, moins de carburant.

Les études menées sur le télétravail proposent cependant que celui-ci n'excède pas deux ou trois jours par semaine pour limiter l'isolement et la dissension.



**Collectif Handicaps**  
Une voix à faire entendre

De son côté, l'AGEFIPH, via une grande consultation publique en ligne sur le site [activateurdegalite.fr](http://activateurdegalite.fr), consacre une de ses rubriques au télétravail. (...)

Rappelons que l'AGEFIPH propose des aides exceptionnelles pour permettre l'adaptation du poste de travail au domicile : coût d'un équipement informatique, d'un siège de bureau, de transports, de connexion Internet... A l'inverse, elles ne couvrent pas la mise à disposition du local et des frais liés à cet espace tels que le chauffage ou l'électricité.

« Il va falloir être attentifs sur les moyens mis en œuvre dans ce domaine », prévient Arnaud de Broca, président du Collectif handicaps, qui mise sur les concertations en cours sur le télétravail « pour que les partenaires sociaux n'oublient pas de se saisir du sujet du handicap ».

Il fait écho aux syndicats qui ont confirmé les difficultés liées au télétravail qu'il soit « volontaire » (télétravail classique) ou « contraint » (continuité d'activité à domicile).

La CFE-CGC, par exemple, réclame l'actualisation de l'ANI (Accord national interprofessionnel) de 2005 relatif au télétravail qui « conserve, pour nombre de ses dispositions, toute sa pertinence » mais a été « négocié à une époque où ce système était marginal et envisagé exclusivement de manière volontaire ».

Ce qui, dans le contexte actuel, n'est pas toujours le cas.

Le gouvernement entend donc passer par le « dialogue social afin de trouver des solutions équilibrées qui permettront de garantir protection des salariés et poursuite de l'activité économique » et promet que « le handicap sera inscrit dans les négociations ». Et parce que cette situation pourrait durer, il prévient : « Cette mesure devra s'appliquer tant que la situation sanitaire l'exigera ».

Une première réunion est programmée le 3 novembre avec le patronat, décision saluée prudemment par les syndicats qui réclamaient de cadrer cette pratique via un référentiel mais qui risque de n'être « qu'incitatif ». D'autres rencontres devraient suivre...

Source : [Handicap.fr](http://Handicap.fr)

Autres articles sur le sujet :

[Télétravail : "Un énorme risque d'isolement du salarié", alerte une sociologue, émission de Frédéric Taddeï sur Europe 1 octobre 2020](#)

Article de l'INRS<sup>1</sup> : [Du télétravail imposé en situation exceptionnelle à un télétravail qui se prolonge](#)

Article de France Info qui alertait déjà en 2018 : [Télétravail : des avantages mais un risque d'isolement social](#)



1. l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

# TINTIN : bandes-dessinées audiodécrivées à destination des personnes aveugles ou malvoyantes



Tintin au Tibet



L'Oreille Cassée



Le Temple du Soleil



Les Bijoux de la Castafiore



Les Sept boules de cristal



Le Secret de la Licorne



Le Trésor de Rackam Le rouge



Le crabe aux pinces d'or



L'étoile mystérieuse



Vol 714 pour Sydney



Le Lotus bleu



Le sceptre d'Ottokar



L'affaire Tournesol



L'île noire



Objectif Lune

## FRAIS DE PARTICIPATION :

- 1 album : participation de **20€** - 2 albums : participation de **35 €** - 3 albums : participation de **50€**,
- 4 albums : participation de **60€**.

### Coordonnées de l'abonné (e)

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code postal :

Tél :

Ville :

Adresse e-mail :

### MODALITÉS D'ABONNEMENTS

Ce bulletin complété est à renvoyer accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :  
GIAA Aquitaine, 14 rue de la Réole 33800 Bordeaux

En souscrivant à cet abonnement, je m'engage à ne pas copier, ni diffuser tous les documents adaptés et produit par le GIAA.

Pour respecter le décret sur « l'exception des droits d'auteur », merci de nous fournir une attestation du degré de votre handicap visuel (photocopie de votre carte d'invalidité, certificat médical...)

Date :  Signature

# BON DE SOUTIEN



OUI, je réponds à votre appel et je soutiens vos actions.

Pour vous permettre d'aider plus de personnes aveugles et malvoyantes,

Je fais un don de :

50 €

100 €

200 €

500 €

**Soit après  
déduction  
fiscale :**

17 €

34 €

68 €

170 €

Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Courriel : .....

Je souhaite recevoir « LA TABLETTE », le bulletin trimestriel du GLAA Aquitaine (envoi par courriel)

66 % du montant des dons faits au GLAA sont déductibles de vos impôts, pour les dons versés en 2020 dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Renvoyez ce document accompagné de votre chèque (à l'ordre du GLAA Aquitaine ) à l'adresse suivante : GLAA Aquitaine, 14 rue de la Réole, 33800 BORDEAUX

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

**Un grand merci !**